



Communiqué de presse – Bobigny, le 7 octobre 2022

Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : la première pierre du PRISME est posée

Ce vendredi 7 septembre a eu lieu à Bobigny, en Seine-Saint-Denis, la pose de la première pierre du Pôle de Référence Inclusif Sportif Métropolitain (PRISME). Cet équipement, unique en Europe, sera un site d'entraînement pour les Jeux de Paris 2024, dont il constituera un des principaux éléments de l'héritage paralympique.

Etaient présent.e.s pour la pose de cette première pierre, M. **Jacques WITKOWSKI**, Préfet de la Seine-Saint-Denis, Mme **Valérie PÉCRESSÉ**, Présidente de la Région Île-de-France, M. **Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, M. **Patrick OLLIER**, Président de la Métropole du Grand Paris, M. **Abdel SADI**, Maire de Bobigny, Mme **Marie-Amélie LE FUR**, Présidente du Comité paralympique français, M. **Tony ESTANGUET**, Président de Paris 2024, et M. **Philippe ROZIER**, Directeur général adjoint de la SOLIDEO.

Une mise en service prévue avant les Jeux

Après une phase de conception, d'études et d'obtention du permis de construire, **les travaux ont démarré cet été et s'achèveront au premier trimestre 2024 ; à temps pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques.**

Réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Seine-Saint-Denis par un groupement mené par Demathieu Bard, le chantier permettra de consacrer 10% des heures travaillées (plus de 70 000 heures) à des publics en insertion professionnelle de la Seine-Saint-Denis et de promouvoir l'accès des PME-TPE du territoire à la commande publique, avec un objectif de 25% du montant global des marchés, comme le prévoient les engagements pris avec la

SOLIDEO. Le bâtiment du PRISME sera par ailleurs exemplaire sur le plan environnemental, tant en termes de durabilité des matériaux utilisés que de consommation énergétique et de végétalisation. Il s'intégrera pleinement au site du Stade de la Motte à Bobigny, et au quartier de vie environnant.

Le PRISME représente un coût d'investissement de 55,5 millions d'euros HT financé par le Département de la Seine-Saint-Denis, avec, à date, les contributions de la Métropole du Grand Paris (13M€), de la SOLIDEO (4M€), de la Région Île-de-France (4M€), du Fonds de Solidarité et d'Investissement Interdépartemental (2,3M€), et de la Ville de Bobigny (500 000€).

Un héritage pour la pratique parasportive unique en Europe

Le PRISME, équipement dédié à la pratique universelle du sport, sera unique en Europe, tant par sa taille – 13 100 m² dont 8 200m² de surface utile sur trois niveaux – que par la prise en compte de l'ensemble des handicaps.

En invitant près de 200 structures (clubs, associations, collectivités...) à participer à la définition du projet, le Département de la Seine-Saint-Denis a voulu faire du PRISME un équipement ancré dans son territoire et qui corresponde aux besoins des habitant.e.s. Accessible à tous les publics quel que soit le type de handicap, le PRISME réunira à la fois des espaces pour les pratiques de loisirs et de haut-niveau, un pôle médical et de recherche, ainsi qu'un centre de ressources et de formation qui accueillera des fédérations et comités départementaux parasportifs et des acteurs et actrices du territoire, comme l'Université Sorbonne Paris Nord. Le PRISME pourra accueillir simultanément jusqu'à 1500 usager.e.s. Pôle de référence en matière d'équipements sportifs inclusifs, le PRISME constituera un élément majeur de l'héritage paralympique des Jeux 2024, et dont le rayonnement sera à la fois local, national et international.

La pose de la première pierre du PRISME intervient à la veille de la **Journée Paralympique, qui se tiendra ce samedi 8 octobre à Paris, place de la Bastille**. Cette journée, organisée pour la première fois en France, sera marquée par une programmation festive et sportive exceptionnelle, et permettra de mieux faire connaître et apprécier les Jeux Paralympiques au plus grand nombre.

Infos et programme sur <https://www.paris2024.org/fr/journee-paralympique>